



EUCLID CHEMICAL

Version: 3.0  
Date de la Révision: 08/05/2020

---

C'est un kit qui contient les composantes suivantes:  
EUCO 700 PART A - NEUTRAL BASE  
EUCO 700 PT B



# Fiches de Données de Sécurité

## 1. Identification

**Identificateur du produit:** EUCO 700 PART A - NEUTRAL BASE  
**Code de produit:** 042ANB 02

### Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

**Utilisation recommandée:** Produit d'étanchéité  
**Restrictions conseillées pour l'utilisation:** Donnée inconnue.

### Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.  
2835 Grand-Allee  
Saint Hubert QC J4T 2R4  
CA

**Personne à contacter:** Département d'EH&S  
**Téléphone:** (450)465-2233  
**Numéro de téléphone d'appel d'urgence:** 1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le Canada)

## 2. Identification des dangers

### Classification du Danger

#### Risques pour la Santé

Corrosion et/ou Irritation de la Peau	Catégorie 1B
Lésion/Irritation Grave Des Yeux	Catégorie 1
Allergène cutané	Catégorie 1
Toxique pour la reproduction	Catégorie 2

#### Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale	21.41 %
Toxicité aiguë, cutanée	29.09 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	40.21 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussière ou brouillard	30.67 %

### Risques pour L'Environnement

Dangers aigus pour le milieu aquatique	Catégorie 2
Dangers à long terme pour le milieu aquatique	Catégorie 2

#### Toxicité inconnue - Environnement



Dangers aigus pour le milieu aquatique	32.53 %
Dangers à long terme pour le milieu aquatique	32.53 %

### Éléments d'Étiquetage

#### Symbole de Danger:



**Mot Indicateur:** Danger

**Mention de Danger:** Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Conseil de Prudence

**Prévention:** Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Lavez vigoureusement après manipulation. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le rejet dans l'environnement.

**Intervention:** EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. En cas d'irritation/éruption cutanée: Consulter un médecin. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... Traitement particulier (consulter cette étiquette). Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Recueillir le produit répandu.

**Entreposage:** Garder sous clef.

**Élimination:** Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.



**Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA):** Aucune.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin	25068-38-6	50 - <100%
Clay	1332-58-7	5 - <10%
4-Nonylphenol	84852-15-3	5 - <10%

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins requis

- Inhalation:** Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Sortir au grand air. En cas de difficultés de respiration, administrer de l'oxygène.
- Contact Cutané:** Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Détruire les chaussures contaminées ou les nettoyer à fond. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et laver avec du savon et beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation ou de réaction allergique cutanée.
- Contact avec les yeux:** Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.
- Ingestion:** Rincer la bouche. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison.
- Protection personnelle pour les secouristes:** Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

#### Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

- Symptômes:** Un contact prolongé ou itératif avec la peau peut entraîner de la rougeur, du prurit, de l'irritation et de l'eczéma/fissuration. Irritation grave des yeux et des muqueuses, y compris brûlure et larmolement.
- Dangers:** Données non disponibles.

#### Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

- Traitement:** Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie



**Risques d'Incendie Généraux:** Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

**Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)**

**Moyen d'extinction approprié:** Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

**Méthodes d'extinction inappropriées:** En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

**Dangers spécifiques provenant de la substance chimique:** En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers**

**Procédures de lutte contre l'incendie:** Données non disponibles.

**Équipement de protection spécial pour les pompiers:** Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

**6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8 de la FTSS. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Maintenir à distance le personnel non autorisé.

**Mesures à prendre en cas de déversement accidentel:** En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

**Mesures de Précautions Environnementales:** Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans l'environnement.

**7. Manutention et stockage**

**Manutention**

**Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale):** Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.



**Conseils de manipulation:** Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle.

**Mesures de prévention des contacts:** Données non disponibles.

**Mesures d'hygiène:** Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact cutané avec cette matière. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le contact avec la peau.

#### Entreposage

**Conditions de stockage sûres:** Garder sous clef.

**Matériau d'emballage sûr:** Données non disponibles.

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de Contrôle

##### Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Clay - Fraction alvéolaire.	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (2011)
	PEL	5 mg/m <sup>3</sup>	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Clay - poussière totales	PEL	15 mg/m <sup>3</sup>	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
	TWA	50 des millions de particules par pied cube d'air	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (03 2016)
Clay - Fraction alvéolaire.	TWA	15 des millions de particules par pied cube d'air	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (03 2016)
	TWA	5 mg/m <sup>3</sup>	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (03 2016)
Clay - poussière totales	TWA	15 mg/m <sup>3</sup>	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (03 2016)



Nom chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Clay - Respirable.	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Clay - Poussière alvéolaire	TWA	5 mg/m <sup>3</sup>	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Clay - Fraction alvéolaire.	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (08 2017)
2-Butoxyethanol (Glycol ether)	TWA	20 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
2-Butoxyethanol (Glycol ether)	TWA	20 ppm	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
2-Butoxyethanol (Glycol ether)	TWA	20 ppm 97 mg/m <sup>3</sup>	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Epichlorohydrin	TWA	0.1 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Epichlorohydrin	TWA	0.5 ppm	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Epichlorohydrin	TWA	2 ppm 7.6 mg/m <sup>3</sup>	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Amorphous silica - Total	TWA	4 mg/m <sup>3</sup>	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Amorphous silica - Respirable.	TWA	1.5 mg/m <sup>3</sup>	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Amorphous silica - Poussière alvéolaire	TWA	6 mg/m <sup>3</sup>	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
- Total	TWA	4 mg/m <sup>3</sup>	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
- Respirable.	TWA	1.5 mg/m <sup>3</sup>	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
- Poussière alvéolaire	TWA	6 mg/m <sup>3</sup>	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)

### Contrôles Techniques Appropriés

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

**Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle**

<b>Informations générales:</b>	L'accès facile à l'eau abondante et à un flacon de rinçage pour les yeux devra être garanti. Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.
<b>Protection du visage/des yeux:</b>	Porter au besoin un respirateur intégral. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.
<b>Protection de la Peau</b> <b>Protection des Mains:</b>	Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.
<b>Autre:</b>	Porter un vêtement de protection approprié. Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.
<b>Protection Respiratoire:</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact cutané avec cette matière. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le contact avec la peau.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Apparence**

<b>État physique:</b>	Liquide
<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Beige pâle
<b>Odeur:</b>	Suave
<b>Seuil de perception de l'odeur:</b>	Données non disponibles.
<b>pH:</b>	Données non disponibles.
<b>Point de fusion/point de congélation:</b>	Données non disponibles.
<b>Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:</b>	Données non disponibles.
<b>Point d'éclair:</b>	> 93 °C > 200 °F (Setaflash coupelle fermée)
<b>Taux d'évaporation:</b>	Plus lent que l'éther
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%):</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%):</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'explosivité - supérieure:</b>	Données non disponibles.





<b>Limites d'explosivité - inférieure:</b>	Données non disponibles.
<b>Pression de vapeur:</b>	Données non disponibles.
<b>Densité de vapeur:</b>	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.
<b>Densité relative:</b>	1.2
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Solubilité (autre):</b>	Données non disponibles.
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau):</b>	Données non disponibles.
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Données non disponibles.
<b>Température de décomposition:</b>	Données non disponibles.
<b>Viscosité:</b>	Données non disponibles.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité:</b>	Données non disponibles.
<b>Stabilité Chimique:</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de Réactions Dangereuses:</b>	Données non disponibles.
<b>Conditions à Éviter:</b>	Éviter toute chaleur ou contamination.
<b>Matières Incompatibles:</b>	Données non disponibles.
<b>Produits de Décomposition Dangereux:</b>	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la bruine peuvent irriter le nez, la gorge et les muqueuses.
<b>Contact Cutané:</b>	Peut être nocif par contact cutané. Entraîne des brûlures sévères à la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Provoque de graves lésions des yeux.
<b>Ingestion:</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Inhalation:</b>	Données non disponibles.
<b>Contact Cutané:</b>	Données non disponibles.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Données non disponibles.
<b>Ingestion:</b>	Données non disponibles.

**Renseignements sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)****Orale****Produit:** ETAmél: 12,743.38 mg/kg**Cutané****Produit:** Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin LD 50 (Плъх): &gt; 2,000 mg/kg

Clay LD 50 (Плъх): &gt; 5,000 mg/kg

**Inhalation****Produit:** Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin LC 50: > 20 mg/l  
LC 50: > 5 mg/l

Clay LC 50 (Rat): &gt; 5 mg/l

**Toxicité à Dose Répétée****Produit:** Données non disponibles.**Corrosion et/ou Irritation de la Peau****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin Effet irritant.  
in vivo (Lapin): Slightly irritating

4-Nonylphenol in vivo (Lapin): Catégorie 1B

**Lésion/Irritation Grave Des Yeux****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin Fortement irritant.  
Lapin, 24 hrs: Slightly irritating



4-Nonylphenol                      Lapin, 24 - 72 hrs: Corrosif

**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée**

**Produit:**                                      Données non disponibles.

**Cancérogénicité**

**Produit:**                                      Données non disponibles.

**Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:**

Aucun composant cancérigène identifié

**États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :**

Aucun composant cancérigène identifié

**États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):**

Aucun composant cancérigène identifié

**Mutagénicité de la Cellule Germinale****In vitro**

**Produit:**                                      Données non disponibles.

**In vivo**

**Produit:**                                      Données non disponibles.

**Toxicité pour la Reproduction**

**Produit:**                                      Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique**

**Produit:**                                      Données non disponibles.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée**

**Produit:**                                      Données non disponibles.

**Risque d'Aspiration**

**Produit:**                                      Données non disponibles.

**Autres Effets:**                                      Données non disponibles.

**12. Données écologiques****Écotoxicité:**

**Dangers aigus pour le milieu aquatique:**

**Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin LC 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 2 mg/l Résultat expérimental, étude clé

4-Nonylphenol LC 50 (Vairon à grosse tête (Pimephales promelas), 96 h): 0.13825 mg/l Mortalité

**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin CE50 (Daphnia magna, 48 h): 1.8 mg/l Résultat expérimental, étude clé

**Dangers à long terme pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

4-Nonylphenol NOAEL (Oncorhynchus mykiss, 91 d): 0.006 mg/l Résultat expérimental, étude clé

**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin NOEC (concentration sans effet observé) (Daphnia magna, 21 d): 0.3 mg/l Résultat expérimental, étude clé

**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** Données non disponibles.**Persistance et Dégradabilité****Biodégradation****Produit:** Données non disponibles.**Rapport DBO/DCO****Produit:** Données non disponibles.**Potentiel de Bio-accumulation****Coefficient de Bioconcentration (BCF)****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin Coefficient de Bioconcentration (BCF): 31 Sédiment aquatique QSAR, étude clé



4-Nonylphenol

Vairon à grosse tête (Pimephales promelas), Coefficient de Bioconcentration (BCF): 988 (Flow through)

**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K<sub>ow</sub>)****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin Log K<sub>ow</sub>: 2.64 - 3.78 25 °C Oui Résultat expérimental, étude clé**Mobilité dans le Sol:** Données non disponibles.**Autres Effets Nocifs:** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme**13. Données sur l'élimination****Méthodes d'élimination:** Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.**Emballages Contaminés:** Données non disponibles.**14. Informations relatives au transport****TDG:**

Non réglementé

**CFR / DOT:**

Non réglementé

**IMDG:**

Non réglementé

**15. Informations sur la réglementation****Réglementations Fédérales des Etats-Unis****TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)****Identité Chimique**

4-Nonylphenol

**Quantité à déclarer**

Concentration minimale: TSCA 5(a)(2)% Avis d'Exportation Unique seulement.

**É.U. Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 5(a)(2) Règles Finales des Nouveaux Usages (SNURs) (40 CFR 721, Subpt E)**



Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::**

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>
Epichlorohydrin	100 lbs.

**Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)**

**Catégories de danger**

- Risques immédiats (aigus) pour la santé
- Risque différé (chronique) pour la santé
- Corrosion cutanée ou irritation cutanée
- Lésions oculaires graves ou irritation des yeux
- Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée
- Toxicité pour la reproduction

**SARA 302 Substance Très Dangereuse**

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>	<u>Quantité seuil de planification</u>
Epichlorohydrin	100 lbs.	1000 lbs.

**SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**SARA 311/312 Produit Chimique Dangereux**

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité seuil de planification</u>
Epichlorohydrin	500lbs

**SARA 313 (Déclaration au TRI)**

<u>Identité Chimique</u>
4-Nonylphenol

**Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)**

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>
Epichlorohydrin	lbs

**Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**États-Unis - Réglementation des États**

**États-Unis - Proposition 65 de la Californie**



**ATTENTION**

Cancer et Dommages Reproductifs - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov)



**États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)**

**Identité Chimique**

Clay

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances**

**Identité Chimique**

Clay

4-Nonylphenol

Epichlorohydrin

**États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses**

**Identité Chimique**

Clay

4-Nonylphenol

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island**

**Identité Chimique**

Clay

**Règlements internationaux**

**Protocole de Montréal**

Sans objet

**Convention de Stockholm**

Sans objet

**Convention de Rotterdam**

Sans objet

**Protocole de Kyoto**

Sans objet

**VOC:** Lorsque le produit est mélangé avec l'autre partie de façon appropriée, son contenu en COV, moins l'eau et le solvant exonéré, est de:

87 g/l

COV réglementaire (moins l'eau et le solvant exonéré) : 35 g/l

COV - Méthode 310 : 2.91 %

**Inventaires:**

L'Australie AICS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste d'Inventaire de DSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de NDSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
ONT INV:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon (ENCS) Liste:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon Liste d'ISHL:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste de Pharmacopée de Japon:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
La Corée Existant des Produits chimiques Inv.:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
INSQ:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits chimiques:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Philippines PICCS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
TCSI:	Une ou plusieurs composantes dans ce





produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Inventaire de TSCA américain:

Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

EINECS, ELINCS ou NLP:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

## 16. Autres informations

**Date de la Révision:** 08/05/2020

**Version n°:** 3.0

**Autres Informations:** Données non disponibles.

**Avis de non-responsabilité:** TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.



# Fiches de Données de Sécurité

## 1. Identification

**Identificateur du produit:** EUCO 700 PT B  
**Code de produit:** 042ANB 02

### Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

**Utilisation recommandée:** Produit d'étanchéité  
**Restrictions conseillées pour l'utilisation:** Donnée inconnue.

### Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.  
2835 Grand-Allee  
Saint Hubert QC J4T 2R4  
CA

**Personne à contacter:** Département d'EH&S  
**Téléphone:** (450)465-2233  
**Numéro de téléphone d'appel d'urgence:** 1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le Canada)

## 2. Identification des dangers

### Classification du Danger

#### Dangers Physiques

Liquides inflammables Catégorie 4

#### Risques pour la Santé

Toxicité aiguë (Orale) Catégorie 4  
Toxicité aiguë (Cutané) Catégorie 4  
Corrosion et/ou Irritation de la Peau Catégorie 1B  
Lésion/Irritation Grave Des Yeux Catégorie 1  
Allergène cutané Catégorie 1  
Toxique pour la reproduction Catégorie 2

#### Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale 43.69 %  
Toxicité aiguë, cutanée 76.69 %  
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs 100 %  
Toxicité aiguë, inhalation, poussière ou brouillard 100 %

#### Risques pour L'Environnement

Dangers aigus pour le milieu aquatique Catégorie 1



Dangers à long terme pour le milieu aquatique      Catégorie 1

#### Toxicité inconnue - Environnement

Dangers aigus pour le milieu aquatique      56.94 %

Dangers à long terme pour le milieu aquatique      43.35 %

#### Éléments d'Étiquetage

##### Symbole de Danger:



**Mot Indicateur:** Danger

**Mention de Danger:** Liquide combustible.  
Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.  
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

##### Conseil de Prudence

**Prévention:** Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Lavez vigoureusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le rejet dans l'environnement.

**Intervention:** EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. En cas d'irritation/éruption cutanée: Consulter un médecin. EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin// en cas de malaise. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... Traitement particulier (consulter cette étiquette). Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. En cas de feu: Utiliser ... pour l'extinction. Recueillir le produit



répandu.

**Entreposage:** Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais. Garder sous clef.

**Élimination:** Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

**Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA):** Aucune.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
4-Nonylphenol	84852-15-3	25 - <50%
Calcium Carbonate (Limestone)	1317-65-3	10 - <20%
N Amino ethyl piperazine	140-31-8	10 - <20%
Fatty acid, amidoamine resin	68410-23-1	5 - <10%
Polymeric thiol reaction product	72244-98-5	1 - <5%
Tris(dimethylaminomethyl)phenol	90-72-2	1 - <5%
Amorphous silica	7631-86-9	0.1 - <1%
Triethylenetetramine	112-24-3	0.1 - <1%
Diethylenetriamine	111-40-0	0.1 - <1%
		0.1 - <0.3%

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins requis

**Inhalation:** Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Sortir au grand air. En cas de difficultés de respiration, administrer de l'oxygène.

**Contact Cutané:** Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Détruire les chaussures contaminées ou les nettoyer à fond. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et laver avec du savon et beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation ou de réaction allergique cutanée.

**Contact avec les yeux:** Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si on peut le faire facilement. Continuer à rincer. Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.



**Ingestion:** Rincer la bouche. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison.

**Protection personnelle pour les secouristes:** Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

#### **Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés**

**Symptômes:** Irritation des voies respiratoires. Un contact prolongé ou itératif avec la peau peut entraîner de la rougeur, du prurit, de l'irritation et de l'eczéma/fissuration. Irritation grave des yeux et des muqueuses, y compris brûlure et larmolement.

**Dangers:** Données non disponibles.

#### **Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis**

**Traitement:** Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

### **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

**Risques d'Incendie Généraux:** Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

#### **Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)**

**Moyen d'extinction approprié:** Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

**Méthodes d'extinction inappropriées:** Éviter un jet d'eau direct, qui dispersera et étendra le feu.

**Dangers spécifiques provenant de la substance chimique:** En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

#### **Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers**

**Procédures de lutte contre l'incendie:** Données non disponibles.

**Équipement de protection spécial pour les pompiers:** Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

### **6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**



<b>Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:</b>	Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8 de la FTSS. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Maintenir à distance le personnel non autorisé. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat).
<b>Mesures à prendre en cas de déversement accidentel:</b>	En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.
<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:</b>	Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.
<b>Mesures de Précautions Environnementales:</b>	Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans l'environnement.

## 7. Manutention et stockage

### Manutention

<b>Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale):</b>	Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.
<b>Conseils de manipulation:</b>	Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle.
<b>Mesures de prévention des contacts:</b>	Données non disponibles.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Éviter le contact avec la peau. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après l'usage. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact cutané avec cette matière. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

### Entreposage

<b>Conditions de stockage sûres:</b>	Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais. Garder sous clef.
<b>Matériau d'emballage sûr:</b>	Données non disponibles.

**8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de Contrôle****Limites d'Exposition Professionnelle**

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Calcium Carbonate (Limestone) - poussière totales	PEL	15 mg/m <sup>3</sup>	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Calcium Carbonate (Limestone) - Fraction alvéolaire.	PEL	5 mg/m <sup>3</sup>	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Amorphous silica	TWA	20 des millions de particules par pied cube d'air	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (2000)
	TWA	0.8 mg/m <sup>3</sup>	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (2000)
Diethylenetriamine	TWA	1 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (2011)

Nom chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Calcium Carbonate (Limestone) - poussière totales	STEL	20 mg/m <sup>3</sup>	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)



Calcium Carbonate (Limestone) - Fraction alvéolaire.	TWA	3 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Calcium Carbonate (Limestone) - poussière totales	TWA	10 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Amorphous silica - Total	TWA	4 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Amorphous silica - Respirable.	TWA	1.5 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Amorphous silica - Poussière alvéolaire	TWA	6 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Triethylenetetramine	TWA	0.5 ppm 3 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Diethylenetriamine	TWA	1 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Diethylenetriamine	TWA	1 ppm	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Diethylenetriamine	TWA	1 ppm 4.2 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
- Total	TWA	4 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
- Respirable.	TWA	1.5 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
- Poussière alvéolaire	TWA	6 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)

### Contrôles Techniques Appropriés

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

### Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

#### Informations générales:

L'accès facile à l'eau abondante et à un flacon de rinçage pour les yeux devra être garanti. Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.

#### Protection du visage/des yeux:

Porter au besoin un respirateur intégral. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.

#### Protection de la Peau





<b>Protection des Mains:</b>	Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.
<b>Autre:</b>	Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.
<b>Protection Respiratoire:</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Éviter le contact avec la peau. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après l'usage. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact cutané avec cette matière. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

<b>État physique:</b>	Liquide
<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Crème à beige
<b>Odeur:</b>	Suave
<b>Seuil de perception de l'odeur:</b>	Données non disponibles.
<b>pH:</b>	Données non disponibles.
<b>Point de fusion/point de congélation:</b>	Données non disponibles.
<b>Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:</b>	Données non disponibles.
<b>Point d'éclair:</b>	93 °C 199 °F (Setaflash coupelle fermée)
<b>Taux d'évaporation:</b>	Plus lent que l'éther
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%):</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%):</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'explosivité - supérieure:</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'explosivité - inférieure:</b>	Données non disponibles.
<b>Pression de vapeur:</b>	Données non disponibles.
<b>Densité de vapeur:</b>	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.
<b>Densité relative:</b>	1.2
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Solubilité (autre):</b>	Données non disponibles.
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau):</b>	Données non disponibles.



<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Données non disponibles.
<b>Température de décomposition:</b>	Données non disponibles.
<b>Viscosité:</b>	Données non disponibles.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité:</b>	Données non disponibles.
<b>Stabilité Chimique:</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de Réactions Dangereuses:</b>	Données non disponibles.
<b>Conditions à Éviter:</b>	Chaleur, étincelles, flammes.
<b>Matières Incompatibles:</b>	Données non disponibles.
<b>Produits de Décomposition Dangereux:</b>	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la bruine peuvent irriter le nez, la gorge et les muqueuses.
<b>Contact Cutané:</b>	Nocif par contact cutané. Entraîne des brûlures sévères à la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Provoque de graves lésions des yeux.
<b>Ingestion:</b>	Nocif en cas d'ingestion.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Inhalation:</b>	Données non disponibles.
<b>Contact Cutané:</b>	Données non disponibles.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Données non disponibles.
<b>Ingestion:</b>	Données non disponibles.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

<b>Orale</b>	
<b>Produit:</b>	ETAmél: 1,115.07 mg/kg
<b>Cutané</b>	
<b>Produit:</b>	ETAmél: 1,851.29 mg/kg
<b>Inhalation</b>	

**Produit:****Toxicité à Dose Répétée****Produit:** Données non disponibles.**Corrosion et/ou Irritation de la Peau****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

4-Nonylphenol	in vivo (Lapin): Catégorie 1B
N Amino ethyl piperazine	in vivo (Lapin): Grave lésion au ventre
Fatty acid, amidoamine resin	In vitro (In vitro): Non classé
Tris(diméthylaminométhyl)phénol	in vivo (Lapin): Corrosive
	in vivo (Lapin): Corrosive

**Lésion/Irritation Grave Des Yeux****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

4-Nonylphenol	Lapin, 24 - 72 hrs: Corrosif
Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin, 3 d: Corrosif

**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée****Produit:** Données non disponibles.**Cancérogénicité****Produit:** Données non disponibles.**Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:**

Aucun composant cancérogène identifié

**États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :**

Aucun composant cancérogène identifié

**États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):**

Aucun composant cancérogène identifié

**Mutagénicité de la Cellule Germinale**

**In vitro**  
**Produit:** Données non disponibles.

**In vivo**  
**Produit:** Données non disponibles.

**Toxicité pour la Reproduction**

**Produit:** Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique**

**Produit:** Données non disponibles.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée**

**Produit:** Données non disponibles.

**Risque d'Aspiration**

**Produit:** Données non disponibles.

**Autres Effets:** Données non disponibles.

**12. Données écologiques****Écotoxicité:****Dangers aigus pour le milieu aquatique:****Poisson**

**Produit:** Données non disponibles.

**Substance(s) spécifiée(s):**

4-Nonylphenol LC 50 (Vairon à grosse tête (Pimephales promelas), 96 h): 0.13825 mg/l Mortalité

N Amino ethyl piperazine LC 50 (Vairon à grosse tête (Pimephales promelas), 96 h): 1,950 - 2,460 mg/l Mortalité

Diethylenetriamine LC 50 (Гyна (Poecilia reticulata), 96 h): 1,014 mg/l Mortalité

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:** Données non disponibles.

**Substance(s) spécifiée(s):**

Triethylenetetramine LC 50 (Cladocère, 48 h): 33.9 mg/l Intoxication

**Dangers à long terme pour le milieu aquatique:**

**Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

4-Nonylphenol NOAEL (Oncorhynchus mykiss, 91 d): 0.006 mg/l Résultat expérimental, étude clé

**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** Données non disponibles.**Persistance et Dégradabilité****Biodégradation****Produit:** Données non disponibles.**Rapport DBO/DCO****Produit:** Données non disponibles.**Potentiel de Bio-accumulation****Coefficient de Bioconcentration (BCF)****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

4-Nonylphenol Vairon à grosse tête (Pimephales promelas), Coefficient de Bioconcentration (BCF): 988 (Flow through)

**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K<sub>ow</sub>)****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**Log K<sub>ow</sub>: -1.39**Mobilité dans le Sol:**

Données non disponibles.

**Autres Effets Nocifs:**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**13. Données sur l'élimination****Méthodes d'élimination:**

Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

**Emballages Contaminés:**

Données non disponibles.

**14. Informations relatives au transport****TDG:**

UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(Nonylphenol, Fatty acid, amidoamine resin), 9, PG III

**CFR / DOT:**

UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Nonylphenol, Fatty acid, amidoamine resin), 9, PG III

**IMDG:**

UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Nonylphenol, Fatty acid, amidoamine resin), 9, PG III, POLLUANT MARIN

**Further Information:**

La description de l'expédition ci-dessus peut être différante en ce qui concerne la grosseur des contenants ainsi que les modes de transports. Veuillez s'il vous plait vous référer au connaissance.

**15. Informations sur la réglementation****Réglementations Fédérales des Etats-Unis****TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)****Identité Chimique**

4-Nonylphenol

Nonyl Phenol

**Quantité à déclarer**

Concentration minimale: TSCA 5(a)(2)% Avis d'Exportation Unique seulement.

Concentration minimale: TSCA 5(a)(2)% Avis d'Exportation Unique seulement.

**É.U. Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 5(a)(2) Règles Finales des Nouveaux Usages (SNURs) (40 CFR 721, Subpt E)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)****Catégories de danger**

Danger d'incendie  
Risques immédiats (aigus) pour la santé  
Risque différé (chronique) pour la santé  
Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides)  
Toxicité aiguë (toute voie ou exposition)  
Corrosion cutanée ou irritation cutanée  
Lésions oculaires graves ou irritation des yeux  
Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée  
Toxicité pour la reproduction

**SARA 302 Substance Très Dangereuse**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**SARA 311/312 Produit Chimique Dangereux****Identité Chimique****Quantité seuil de planification****SARA 313 (Déclaration au TRI)****Identité Chimique**

4-Nonylphenol

Nonyl Phenol

**Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**États-Unis - Réglementation des États****États-Unis - Proposition 65 de la Californie**

Aucun composant réglementé par la Proposition 65 de la Californie n'est pré.

**États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)****Identité Chimique**

Calcium Carbonate (Limestone)

N Amino ethyl piperazine

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances****Identité Chimique**

4-Nonylphenol

Calcium Carbonate (Limestone)

N Amino ethyl piperazine

**États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses****Identité Chimique**

4-Nonylphenol

Calcium Carbonate (Limestone)

N Amino ethyl piperazine

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island****Identité Chimique**

Calcium Carbonate (Limestone)

**Règlements internationaux****Protocole de Montréal**

Sans objet

**Convention de Stockholm**



Sans objet

**Convention de Rotterdam**

Sans objet

**Protocole de Kyoto**

Sans objet

**VOC:** Lorsque le produit est mélangé avec l'autre partie de façon appropriée, son contenu en COV, moins l'eau et le solvant exonéré, est de:  
87 g/l

COV réglementaire (moins l'eau et le solvant exonéré) : 140 g/l

COV - Méthode 310 : 11.63 %



**Inventaires:**

L'Australie AICS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste d'Inventaire de DSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de NDSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
ONT INV:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon (ENCS) Liste:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon Liste d'ISHL:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste de Pharmacopée de Japon:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
La Corée Existant des Produits chimiques Inv.:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
INSQ:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits chimiques:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Philippines PICCS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
TCSI:	Une ou plusieurs composantes dans ce



produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Inventaire de TSCA américain:

Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

EINECS, ELINCS ou NLP:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

## 16. Autres informations

**Date de la Révision:** 08/05/2020

**Version n°:** 3.0

**Autres Informations:** Données non disponibles.

**Avis de non-responsabilité:** TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.